

# Créer, restaurer une prairie naturelle fleurie favorable aux pollinisateurs

*La diversité floristique d'une prairie, c'est-à-dire le nombre d'espèces de plantes qui la composent, est un critère important pour les pollinisateurs sauvages. Plus une prairie est riche en quantité et en diversité de formes de fleurs, et plus elle est favorable aux pollinisateurs. Les prairies naturelles fleuries constituent également un enjeu d'adaptation des prairies au climat pour les agriculteurs. Ainsi, de nombreuses expérimentations sont menées ces dernières années pour restaurer des prairies naturelles fleuries. Quelques liens vers des publications reprenant les enjeux et les modalités de restauration de prairies naturelles à partir de récolte de semences locales sont présentés ci-après.*

## Recueil de savoirs pour produire et utiliser des semences prairiales visant à restaurer des prairies naturelles

- Édité par la communauté de communes de Saint-Flour (15)

→ [https://cen-auvergne.fr/sites/default/files/fichiers/vf\\_-\\_recueil\\_de\\_savoirs.restaurerdesprairiesnaturelles-2.pdf](https://cen-auvergne.fr/sites/default/files/fichiers/vf_-_recueil_de_savoirs.restaurerdesprairiesnaturelles-2.pdf)

→ <https://www.youtube.com/watch?v=qGG5RESqx-0&t=6s>

## Bilan technico-économique de la récolte et du semis de semences prairiales locales

- Édité par le CEN Auvergne

→ [https://cen-auvergne.fr/sites/default/files/fichiers/2019\\_bilan\\_technico\\_eco\\_recolte\\_semences\\_locales.pdf](https://cen-auvergne.fr/sites/default/files/fichiers/2019_bilan_technico_eco_recolte_semences_locales.pdf)

## Méthodes de récolte et semis de graines de prairies locales

- Vidéo de présentation de **méthodes de récolte et semis de graines de prairies locales** dans l'Ain et dans le Cantal par le CEN Rhône-Alpes et le CEN Auvergne

→ <https://www.youtube.com/watch?v=h08pSecDKRo&t=8s>

## Méthode de récolte et d'implantation de semences issues de prairies "naturelles"

- Par la Chambre d'agriculture du Tarn

→ [https://rd-agri.fr/detail/DOCUMENT/chambres\\_d%27agriculture\\_263008](https://rd-agri.fr/detail/DOCUMENT/chambres_d%27agriculture_263008)

